

Réf: Dossier 419312

Avis de constitution

SOCIETE « IDEAL LIFE » en abrégé « IDL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC ANADOR A
COTE DE LA BOULANGERIE, Lot 145, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2025, et enregistrés le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IDEAL LIFE » en abrégé « IDL »

Objet : -TRANSIT DOUANE

-IMPORT-EXPORT

-COMMERCE

-GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC ANADOR A COTE DE LA BOULANGERIE, Lot 145, Ilot 01

Dirigeant(s) M GOZOUA NY GODI ARISTIDE FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07249 du 11/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42885/GTCA/RC/2025 du 11/07/2025

